



MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES ET MARGINALISÉES

UN LIEU RESSOURÇANT

En 1992, la SDAT (Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail), qui gérait des CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), a constaté le vieillissement des personnes accueillies et les difficultés rencontrées pour les intégrer dans les établissements classiques d'hébergement. Interpellée par ce constat, l'équipe de l'association a cherché à trouver une réponse adaptée. En l'absence de cette solution, elle a décidé de créer une structure avec l'accord et le soutien du Conseil Départemental de la Côte d'Or.

La MAPAM (Maison d'Accueil pour Personnes Âgées Marginalisées) accueille des personnes de plus de soixante ans issues du secteur de la grande exclusion, des personnes mal logées ou sans domicile ayant une bonne autonomie mais ne pouvant pas vivre seules en logement et ne pouvant pas intégrer une maison de retraite classique pour des raisons de fragilité liées à une période d'exclusion. Cet EHPA bénéficie de 33 places dont 30 chambres, un studio en internat et deux appartements en milieu diffus (externat).

Du fait de son statut d'EHPA, la MAPAM a pour mission d'accueillir des hommes et des femmes de plus de 60 ans, (sauf dérogation d'âge ne pouvant pas dépasser 10% de ses capacités d'accueil), pouvant prétendre à l'aide sociale départementale, pas ou très peu dépendants (GIR 5 ET 6) dont les problématiques médico-sociales ou les troubles du comportement sont des freins à l'accueil en établissement d'hébergement pour personnes âgées classiques.



Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail

À Dijon (21)

Ville Amie des Aînés depuis 2012

OBJECTIFS :

- Proposer à des personnes ayant vécu des parcours d'exclusion un logement où vieillir dignement.
- Garantir le parcours de soins : se soigner, prendre soin de soi, manger à heures fixes, vivre avec les autres, trouver un équilibre.
- Poursuivre un accompagnement éducatif adapté.
- Maintenir l'autonomie avec un étayage médico-social adapté.

PRATIQUE :

- Rédiger le projet de création d'une maison spécifique.
- Demander les autorisations nécessaires à son ouverture.
- Réaliser les travaux de réaménagement des anciens locaux.

FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET APPORTER UNE AIDE COMPLÈTE ET VARIÉE

La MAPAM est avant tout une structure d'accueil éducative et sociale, non médicalisée mais adaptée, pour répondre par des services et un accompagnement spécifique aux besoins de personnes âgées dans le cadre d'une prise en charge globale. Ses objectifs sont donc de maintenir l'autonomie des personnes avec un étayage médico-social adapté à l'âge, de mettre en place un accompagnement éducatif adapté aux personnes en situation d'exclusion, de mettre en œuvre les soins et accompagnements médicaux nécessaires, d'évaluer la dépendance des personnes et mettre en œuvre des solutions d'orientation adaptées. Le projet aujourd'hui s'appuie sur une équipe médico-sociale composée d'une AMP (Aide Médico-Psychologique) au service des résidents de la MAPAM, d'une infirmière qui coordonne les parcours de soins des résidents, d'une maîtresse de maison qui s'assure de la qualité de service et de la communication au quotidien, de travailleurs sociaux qui assurent le référencement des trente-trois résidents, d'une animatrice et d'une cheffe de service.

La MAPAM est donc un lieu de vie et d'accompagnement pour personnes marginalisées vieillissantes adapté aux problématiques de ce public ayant eu un parcours de vie déstructurant. Elle est un lieu ressourçant proposant des animations propices au développement du lien social. La mutualisation avec les autres dispositifs du foyer de la Manutention génère une dimension intergénérationnelle de par les liens créés entre les résidents de la MAPAM et les autres personnes accueillies.

ANIMER LA STRUCTURE, ACCOMPAGNER LES RÉSIDENTS

Tandis que la direction et le Conseil d'Administration de la SDAT sont gestionnaires et décideurs, une équipe

pluridisciplinaire médicosociale anime la structure, met en place un accompagnement éducatif, élabore le projet de vie individualisé, recueille l'histoire et les habitudes de vie de chaque personne, évalue la dépendance des résidents et propose des solutions adaptées à chacun. Elle assure une veille constante nécessaire « au bien vivre ensemble » et au mieux-être individuel, et accompagne les résidents jusqu'à la fin de vie. L'équipe de la MAPAM multiplie les partenariats avec les acteurs dijonnais, encourage et accompagne la participation des résidents volontaires aux animations organisées dans la ville. Le Conseil Départemental assure quant à lui le financement de la structure, contrôle le degré de dépendance des résidents, et arbitre toute dérogation liée à l'âge. Enfin, le CCAS et les partenaires du réseau médico-social participent à l'orientation des personnes âgées.

SUITE DU PROJET

En ce qui concerne le développement du projet, la rénovation de l'Espace Estime de Soi est prévue. Afin de poursuivre la rénovation de ce lieu, l'installation d'une douche « à l'italienne » spécialement adaptée pour les personnes porteurs d'handicaps est programmée. Celle-ci s'accompagnera d'une rénovation complète de la salle de bain afin de respecter entièrement les normes d'hygiène. D'autre part, l'opportunité du « Reste à Charge Zéro » a permis en 2020 d'appareiller toutes les personnes demandeuses (dentaire, audition, ophtalmo). L'année 2021 sera consacrée sur ce sujet à solliciter les personnes qui jusqu'ici n'ont pas été demandeuse pour réaliser des bilans et leur permettre d'être appareillées si besoin avant que la gêne ne s'installe.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com